

Pages d'Histoire: L' IMPRO de Mornant.

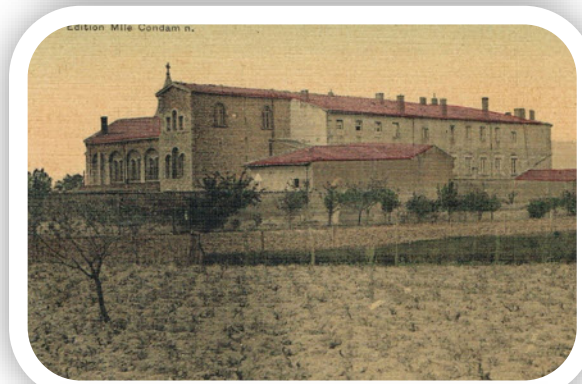
HISTOIRE DU BATIMENT ACTUEL

Une école religieuse de filles fut fondée en 1719 par la Communauté des Sœurs de Saint François, grâce à une donation de Mademoiselle Madeleine de MURARD. Cette école occupait un groupe de bâtiments limités par la Rue des Fossés, la rue Patrin et la Place Carnot.

Les Religieuses Saint Charles reprirent la Communauté en 1804 et envisagèrent de construire un grand pensionnat de Jeunes Filles ouvert aux jeunes filles de MORNANT et des villes voisines, les locaux de la Place Carnot étant devenus trop exigus, et à la limite de l'insalubrité. La Congrégation St-Charles avait acheté, plus de vingt ans auparavant le terrain dit des « Croisées », le long de la rue de Lyon, à la porte de l'agglomération.

Le projet de construction se réalisa suivant le plan de l'Architecte Lyonnais Mauvernay, entre 1853 et 1855, avec l'appui de l'Abbé Venet, Curé de Mornant à cette époque : dans une homélie historique, celui-ci incita les Mornantais à apporter leur concours à la construction du bâtiment, ce qu'ils firent en effectuant les charrois de matériaux, ramenant de Chasse-sur-Rhône les tuiles nécessaires à la couverture des toitures. Les écuries et les hangars furent construits en 1855 et 1856. La Chapelle date de 1882. De style néo-roman, elle est surmontée d'un clocher polygonal. Le vitrail en grisaille peinte est signé G. Dépêtre à GRIGNY-sur-Rhône.

Les bâtiments que nous connaissons aujourd'hui sont exactement les mêmes que ceux du XIXe siècle. A l'époque, le montant de la construction, (sans la chapelle), s'était élevé à 100 000 Francs or.



CREATION de l'IMPRO

A l'origine, les locaux ont été réalisés pour être un pensionnat de filles qui comptait jusqu'à 80 élèves internes et externes. Cet établissement perdura jusqu'à la Loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905. L'établissement fut alors fermé pendant quelques années. A la réintégration des Religieuses, seules les classes primaires et maternelles pour des enfants externes furent rouvertes. La Congrégation des Sœurs Saint-Charles de Lyon accueillit alors dans le surplus du bâtiment des enfants et adultes handicapés mentaux (filles). Dès 1974, les écoles maternelle et primaire qui aient les locaux de la rue Serpaton pour s'installer rue du Puits de la Forge. En 1978, les religieuses Saint-Charles qui aient défini-vement Mornant, et était créée l'Association mornantaise pour handicapés (AMPH) qui devint locataire des bâtiments des Sœurs Saint-Charles. Ainsi, naissait à MORNANT l'Institut médico-professionnel (IMPRO) dont le premier Directeur fut Monsieur QUESTROY. L'AMPH, outre la gestion de l'IMPRO prendra en charge au fil des années le foyer d'hébergement de l'Arc à Mornant, le service d'accompagnement à la vie sociale ainsi que le domicile collectif de Givors, le foyer d'accueil médicalisé à Saint-Genis-les-Ollières ainsi que le foyer de vie, la Ferme de Verchery à SOUCIEU-en-JARREST, ainsi que le foyer de Vie. L'IMPRO de Mornant chargé à l'origine de l'accueil des jeunes filles, deviendra progressivement mixte à partir des années 1980. Le financement de l'IMPRO est assuré par l'Agence Régionale de Santé.



EVOLUTION

L'AMPH locataire des bâtiments de Mornant, avait à sa charge dans le bail, les travaux de mises aux normes de sécurité. Devant le montant de la dépense obligatoire pour maintenir l'activité de l'IMPRO, l'AMPH décida dès 2013, de le délocaliser. Une opportunité d'acquisition de terrain se présenta avec l'ITEP de la Pavière, permettant à terme de mutualiser certains services. L'AMPH confia alors à l'OPAC du Rhône la construction du nouvel établissement, qui devrait être occupé dès le début de l'année 2019, l'AMPH devenant locataire de l'OPAC du Rhône. L'occupation des bâtiments de Serpaton cessera donc dès la fin de l'année 2018. Une nouvelle vie commence pour l'IMPRO à la Pavière avec une cinquantaine de résidents. Les bâtiments actuels de l'IMPRO connaîtront dès 2019, une nouvelle destination.

Exposition « Histoire de l'IMPRO de Mornant »
21 septembre - 15 décembre 2019 Maison de Pays

Paul Delorme

SOURCES

- Chronique mornantaise – Abbé Venet
- Mornant en Lyonnais – Noël Delorme
- Comité du pré inventaire et richesses artistiques du Rhône
- Association mornantaise pour Handicapés
- OPAC du Rhône
- Documents photographiques – Raymond Grange

